

# Seine-et-Marne matin

## Un officier de police piégé par un de ses hommes

Dans un enregistrement audio transmis à la justice, l'ex-patron du commissariat de Coulommiers explique être sorti de la légalité pour obtenir de meilleurs résultats.

### COULOMMIERS

Une tempête vient de s'abattre sur le commissariat de Coulommiers. A l'origine du scandale, un enregistrement pirate réalisé par un brigadier-chef pendant une discussion avec son patron. Pendant cet entretien, l'officier remet sérieusement en cause la « culture du résultat » prônée par le ministère de l'Intérieur. La retranscription de ce document audio, dont l'existence a été révélée par Mediapart, s'est retrouvée, le 9 septembre, sur le bureau de la doyenne des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Paris, Sylvie Zimmermann. Dans cet enregistrement datant de février dernier, le brigadier-chef exprime son mal être vis-à-vis de la politique du chiffre. La discussion avec son supérieur s'enflamme. Le patron du commissariat finit par concéder, à son tour, « ne pas être fier » de certaines méthodes. Il va jusqu'à avouer qu'il faut parfois mettre « un pied à côté » — sous-entendu se mettre dans l'illégalité — sous peine de ne faire « aucune affaire ».

#### Le brigadier-chef a porté plainte pour « harcèlement »

Quelques jours après la transmission de cet enregistrement à la justice, le brigadier-chef, toujours en poste à Coulommiers, a appris qu'il allait passer dans les jours qui viennent devant le conseil de discipline. Selon Chantal Baccanini, patronne de la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP), cette convocation n'a rien à voir avec ce dossier. « Cela concerne une affaire très ancienne qui a trait à des égarements personnels et des problèmes de comportement de ce fonctionnaire », explique-t-elle. De son côté, l'avocate du brigadier-chef indique que son client a déposé



COULOMMIERS. En février, un brigadier-chef a exprimé son mal être vis-à-vis de la politique du chiffre prônée par le ministère de l'Intérieur. Un entretien - qu'il a enregistré en cachette - lors duquel son supérieur a fini par avouer être parfois dans l'illégalité. Le brigadier-chef passera dans quelques jours devant un conseil de discipline. (LP/SÉBASTIEN MORELLI.)

plainte hier pour « harcèlement » à l'encontre de son supérieur. Si les syndicats de gardiens de la paix ne cautionnent pas l'enregistrement pirate, ils soutiennent leur collègue. « Cette méthode n'est pas la bonne, souffle un représentant syndical. Mais devant le refus de sa direction de l'écouter, c'est la seule façon que ce brigadier-chef a trouvée pour se défendre. »

Joint mardi par téléphone, le commandant piégé s'est, quant à lui, refusé à tout commentaire. Il se dit simple-

ment victime de « méthodes mafieuses ». « Ce sujet aurait dû rester en interne », estime-t-il. La semaine dernière, il a quitté le commissariat de Coulommiers pour intégrer le service départemental de l'information générale (ex-enseignements généraux) à Melun. « Sa mutation était programmée depuis le printemps, assure Chantal Baccanini. Si elle intervient alors que ce document est rendu public, ce n'est que le fait du hasard. » Mais à l'hôtel de police de Coulom-

miers, on s'interroge sur l'absence de réel remplaçant à la tête du commissariat — le commandant Madeleine Depierre, détachée de Meaux, assurant l'intérim jusqu'à la fin de l'année. « Habituellement cela ne se passe pas comme ça. Quand un supérieur part, il est remplacé dans la foulée, affirme un policier de Coulommiers. Dans le cas présent, cela ressemble à un départ précipité. » Faux, rétorque Chantal Baccanini : « Les candidatures pour ce poste sont ouvertes. » THOMAS POUPEAU

## « Si vous ne mettez pas un pied à côté, vous ne faites aucune affaire »

### LE COMMANDANT ● lors de l'entretien enregistré à son insu

Dans l'enregistrement, l'ancien patron du commissariat de Coulommiers et le brigadier-chef reviennent notamment sur les contrôles, les gardes à vue et les « infractions révélées par l'action des services » (Iras). Ces « délits sans victimes » concernent notamment le recel, le proxénétisme, les trafics de stupéfiants ou les séjours irréguliers d'étrangers.

#### ■ A propos des Iras

Le commandant : « Je ne suis pas fier quand je vois qu'on ramène ici des gens avec un cutter et quand on gratte un peu, ben en fait c'est un ouvrier qui

rentre de son chantier et qu'il a gardé le cutter dans le bleu du pantalon [...] Je ne suis pas fier non plus quand on va ramasser des Iras et des ILE (NDLR : infraction à la législation sur les étrangers) à la pelle à la gare, pourquoi ? Alors certes, ils sont en séjour irrégulier ces gens-là. Mais c'est pas eux qui causent des troubles à l'ordre public ! [...] Si vous ne, de temps en temps (sic), mettez pas un pied à côté, vous ne faites aucune affaire, ou quasiment aucune ! »

#### ■ A propos des contrôles

Le commandant : « Oh non, ce n'est

pas toujours légal ! Quand vous avez cinquante personnes qui passent, qu'il y a trois Blacks, qu'on contrôle les trois Blacks et qu'on laisse passer les 47 Blancs, ça amène d'ailleurs certains Blancs à dire : Attendez, pourquoi vous les contrôlez eux et pas nous ? »

#### ■ A propos des gardes à vue

Le brigadier-chef : « Quand je suis arrivé au tout début ici, commandant [...] y avait des détenus qui disaient : Ouais, on m'a piqué ça dans ma fouille. Alors au début je disais : Tu la

fermes ! Encore un qui veut faire chier les collègues. Une fois, deux fois, dix fois, vingt fois... Je l'ai dit, je l'ai redit, je l'ai redit. [...] Parce que là aussi j'ai pris sur moi, mais le mec au procès s'il a envie de dire : Attendez, j'ai compris pas : OK j'avais 20 g de shit sur moi ! OK j'ai volé de l'argent ! OK j'ai fait ceci ! Mais je précise que quand j'étais dans les locaux du commissariat, pendant la nuit, voilà c'est qui s'est passé ! Je l'ai déclaré à l'officier, au fonctionnaire qui m'a entendu ! Il n'a pas voulu le mettre dans le procès-verbal ! »

T.P.

### C'EST SON JOUR Le colonel Francis Formell, patron des gendarmes



C'est aujourd'hui que le colonel Francis Formell prend ses fonctions à la tête du groupement de gendarmerie départementale de Seine-et-Marne qui compte 900 militaires. La cérémonie de prise de commandement débutera à 10 h 30 dans le parc du château des Dames du Châtelet-en-Brie, en présence notamment du général de corps d'armée Denis Favier, commandant la région de gendarmerie d'Ile-de-France et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris et sera présidée par le préfet de Seine-et-Mame, Pierre Monzani.

### PENSEZ À RÉSERVER

#### Les soirées Halloween à Disneyland Paris

L'été n'est pas encore achevé que déjà, les réservations s'ouvrent pour les soirées Halloween à Disneyland Paris. Quatre soirées la Fête pas si trouille de Mickey auront lieu les 7, 14, 21 et 28 octobre. Au programme : de 20 heures à 23 heures, un parc privatisé avec les personnages Disney, des distributions de bonbons, et des attractions ouvertes (25 €/pers., gratuit pour les moins de 3 ans). Avant la traditionnelle soirée Halloween du 31 octobre, le parc sera ouvert jusqu'à 1 heure, avec parade, animations de rue et spectacles endiablés toute la soirée (32 €/pers.). ■ Réservations : 01.60.45.71.00 ou www.disneylandparis.fr.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### Des malades d'Alzheimer bientôt soignés chez eux

C'est le projet de l'agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France. Elle vient de lancer un appel à projets pour créer 59 équipes spécialisées Alzheimer (ESA), dont six en Seine-et-Mame. « Le principal souhait de ces patients et de leurs familles est très souvent de rester à domicile », justifie l'ARS. Mais ce maintien à domicile est « rare ». Les ESA auront pour but de maintenir les capacités du malade, d'adapter son environnement et d'améliorer la relation patient-aidant.